

contrefaçon

> PRÉVENTION > STRATÉGIES > RÉSULTATS

riposte

Sommaire

> Technologie 2-3

Des signatures à bulles uniques et infalsifiables

Un contrôle mobile total des Codes à Bulles™

GS1 France annonce sa plateforme « EstCeAuthentique ? »

> Actualité 4-5

L'Institut Suisse de Gemmologie SSEF

Cosmétiques : Dr Sebagh

Vins californiens : Château Montelena

Akillis : des bijoux certifiés

Horlogerie : Hautlence

Archean Technologies protège sa PI

> Applications 6-12

Horlogerie : Parmigiani

L'authentification des grands crus : un atout marketing

Bourgogne : Domaine Ponsot

Bordeaux : Comtes von Neipperg

La protection des diplômes en Côte d'Ivoire

La mairie de Cotonou sécurise les actes et titres immobiliers

HP et Proofitag sécurisent les photos numériques

Numéro spécial hors série réalisé en partenariat avec



POUR ADRESSER VOS INFORMATIONS OU CONTACTER LA RÉDACTION :
redaction@filactu.com
Tél. : 06 80 83 25 17

> Éditorial Par Franck Bourrières / Directeur Proofitag S.A.S.

Discriminer le vrai du faux : une nécessité sur Internet

Depuis l'avènement du commerce électronique et la globalisation des échanges, Internet est considéré comme le principal vecteur de diffusion de la contrefaçon. Ainsi le Web permet-il d'acheter, en quelques clics, tous types de faux documents : cartes d'identité, permis de conduire, diplômes, certificats de naissance et bien d'autres copies... Il en est de même des produits de consommation dont les contrefaçons abondent sur des sites de vente en ligne : médicaments, montres, textile, parfums... Et pour lesquels nos boîtes mails sont inondées de publicités. Les contrefacteurs ont rapidement compris le bénéfice de ce nouveau mode de commercialisation permettant d'établir un contact direct avec des revendeurs et des consommateurs disséminés partout dans le monde. Cette emprise des contrefacteurs sur Internet a même réussi à détourner certaines industries de la vente en ligne. Ainsi est-il quasiment impossible d'acheter de vrais parfums ou de vraies montres suisses de grandes marques sur la toile.

> Associer traçabilité et authentification

Si jusqu'à présent, Internet, ses opérateurs et ses majors de l'e-commerce ont été perçus par les grandes marques comme les complices de la vulgarisation de la contrefaçon, il se pourrait bien qu'Internet soit aussi LA SOLUTION au problème d'authentification des documents et des produits. Il suffit de lui donner les moyens de discriminer le vrai du faux.

Dès 2003, Novatec SA, puis sa filiale Proofitag, ont proposé un concept révolutionnaire de sécurisation des produits et des documents intégrant le contrôle d'authenticité en ligne. Nombreuses sont, aujourd'hui, les sociétés proposant des solutions de traçabilité basées sur le contrôle d'un numéro d'immatriculation sur un site de référence. Toutefois ces solutions ne permettent pas d'authentifier l'origine d'un produit ou la non-falsification d'un document ; tout juste servent-elles à vérifier que l'identifiant unique est bien présent dans le système. Avec le Code à Bulles™, Proofitag a apporté la solution



© Proofitag

ultime d'authentification visible sur Internet. Cette invention originale permet d'assurer à la fois la traçabilité ET l'authenticité unitaires des produits et des documents d'une façon facilement vérifiable partout dans le monde. Or Internet joue un rôle fondamental dans ce concept d'authentification unitaire en rupture avec les technologies classiques. Il permet de créer un lien privilégié de confiance entre une marque ou une administration utilisatrice du Code à Bulles™ et ses clients ou ses usagers ayant besoin d'avoir la certitude de l'authenticité d'un produit ou d'un document. Ce lien direct bidirectionnel permet d'exclure les contrefacteurs et de rétablir l'autorité d'une marque ou d'une institution publique sur Internet. Ainsi, avec le Code à Bulles™, Internet devient le moyen universel pour trier le vrai du faux en rendant l'authentification accessible à tous, en tout lieu, sans barrière de langue ou de culture. Ce numéro spécial de *Contrefaçon Riposte* vous propose de découvrir la technologie du Code à Bulles™ et ses nombreuses applications. <

Des signatures à bulles uniques et infalsifiables

C'est l'histoire étonnante d'une PME de Montauban qui, à partir de la constatation de défauts aléatoires dans un procédé de collage, a développé un système d'authentification parmi les plus fiables au monde. **Explications.**

Le Code à Bulles™ est un système original de protection contre la falsification des documents et la contrefaçon des produits. Il repose sur un système d'authentification utilisant des Codes à Bulles™ tridimensionnels toujours uniques et non reproductibles. « C'est comme si vous donniez une empreinte digitale à chacun des vos produits », explique Frank Bourrières, le directeur de Prooftag SAS, créée en 2004 à Montauban.

« Au départ, tout est parti de l'observation d'un défaut chronique sur un procédé de collage, constatant que chaque configuration des bulles apparaissant lors du séchage était absolument aléatoire et unique, nous avons eu l'idée d'exploiter cette "signature". Après deux années de développement, avec l'aide de l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT-CNRS), nous avons mis au point un algorithme fiable de reconnaissance et d'authentification ».

> Une signature toujours unique

Le Code à Bulles™ a la forme d'un petit morceau de plastique de 1 cm². Il est apposé sur les produits ou les emballages dont le fabricant veut authentifier l'origine. Le contrôle peut se faire automatiquement à l'aide d'un lecteur optique qui traduit la position des bulles dans les trois dimensions en un code chiffré dont la valeur est soumise à une base de données de référence des signatures. Un simple contrôle visuel est aussi possible en confrontant le code de l'étiquette et la disposition des bulles à une image de référence consultable à distance sur Internet, voire même sur un téléphone mobile nouvelle génération. Quand un Code à Bulles™ est lu et interprété par le système, l'authenticité du produit identifié est garantie à 100%.



L'authenticité des Codes à Bulles™ est directement vérifiable à partir d'un téléphone portable équipé d'un navigateur Internet xhtml.

Cette garantie de sécurité a toutefois un prix. Le coût de ce système anti-contrefaçon est encore réservé à des produits de valeur ou pour lesquels la sécurité doit être absolue, comme les médicaments, les pièces aéronautiques, les produits de luxe, mais aussi les cartes d'accès, les cartes de paiements, les documents officiels d'identité ...

Prooftag, filiale de Novatec SA, a déjà

été récompensée de multiples fois pour son invention, notamment lors du Tremplin entreprises 2004 organisé par le Sénat et l'ESSEC et lors du Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, organisé par le ministère de la Recherche et l'ANVAR.<

Pour en savoir plus : www.prooftag.com

> Innovation

Le contrôle des Codes à Bulles™ bénéficie d'une mobilité totale

Prooftag annonce la commercialisation d'un nouveau lecteur optique autonome de contrôle de ses Codes à Bulles™. Le terminal M-Proof élargit considérablement le marché des Codes à Bulles™ en permettant d'en vérifier l'authenticité formelle partout dans le monde où l'on dispose d'un accès aux réseaux de téléphonie mobile GSM ou GPRS.

C'est une évolution importante, car jusqu'à présent le contrôle de la signature authentifiante d'un Code à Bulles™ impliquait de disposer d'un lecteur optique raccordé à un ordinateur lui-même connecté à l'Internet. Grâce à ce nouveau terminal mobile autonome, les autorités de contrôle peuvent procéder aux vérifications pratiquement n'importe où et sans contrainte. Le terminal M-Proof possède sa propre intelligence embarquée et communique avec les systèmes de bases de données distants à l'aide d'un système de communication sécurisé. Ces applications nomades concernent par exemple : la vérification des assurances automobiles dont les vignettes se trouvent derrière le pare-



brise, le contrôle des plaques d'immatriculation, des permis de conduire ou encore des passeports, visas et autres cartes d'identité ou laissez-passer...

La vérification mobile des Codes à Bulles™ cible aussi les nombreuses applications logistiques : vérification des documents douaniers, des scellés de sécurité ou de tout produit ou document doté d'un Code à Bulles™.

Le fonctionnement du terminal est entièrement automatique. Il ne laisse place à aucune appréciation humaine, ce qui garantit l'impartialité et l'intégrité du processus de contrôle.

Le terminal M-Proof a nécessité deux années de développement. Il a fallu à la fois porter les algorithmes de calcul de la signature sur un circuit intégré (DSP) et inclure le tout dans un équipement de téléphonie mobile se connectant sur les réseaux privés sécurisés (PMR) de la douane ou de la police. Les développements de la partie radio ont été réalisés par les 25 experts de la société Detracom dont Prooftag a pris le contrôle début 2009.

Pour cette réalisation innovante, Prooftag vient de recevoir le Trophée CAP'TRONIC du produit

à usage professionnel à l'occasion du dernier Forum de l'Électronique (6-8 octobre 2009) de Paris-Villepinte. <

GS1 France annonce sa plateforme « EstCeAuthentique ? »

GS1 France annonce pour la fin de l'année, la mise à disposition de sa nouvelle plateforme coopérative « EstCeAuthentique ? » qui permettra aux clients des entreprises utilisant des solutions de traçabilité sécurisée et aux autorités de contrôle de vérifier l'authenticité des produits.

« Son objectif est de combiner de manière optimale les solutions d'authentification existantes sur le marché avec les services d'identification de GS1 (codes à barres,

numéros de série), afin de faciliter les opérations de détection des contrefaçons, » déclare Pierre Georget, directeur général de GS1 France.

Cette plateforme facilitera les opérations de lutte contre la contrefaçon, en permettant de multiplier les vérifications et d'en maîtriser les coûts. Ce qui améliorera la justification des investissements des ayants-droit dans la protection de leurs produits, et facilitera l'accès à ces solutions aux PME.

Après la publication d'un document d'orientation en

2008 (voir CR n° 38), GS1 lance la réalisation d'un démonstrateur du service global de vérification, en partenariat avec SERES, opérateur d'infrastructure informatique dans le domaine du commerce, le Pôle Traçabilité et trois fournisseurs de solutions d'authentification dont Prooftag.

Ce consortium, qui a démarré ses travaux en Janvier 2009, prévoit la réalisation d'un pilote pour la fin de l'année. Selon Laurent Vieille, « les années 2010 et suivantes permettront un déploiement

mondial de cette plateforme et la standardisation effective de ces spécifications d'interopérabilité pour toutes les solutions d'authentification quelle que soit la technologie utilisée. » <

> Saisies

La braderie de Lille attire toujours les faussaires

Au cours de la dernière Braderie de Lille des 5 et 6 septembre 2009, la douane a établi 84 procédures et saisi 11 960 articles de contrefaçon pour l'essentiel d'origine du Sud-Est asiatique. La revente de ces produits est estimée à environ 2 millions d'euros. Le phénomène est en augmentation constante : en 2007 la douane avait saisi 5 491 articles et 9 652 en 2008.

> Suisse

Campagne anti-contrefaçon Tic-Tac-Toc

La Fédération horlogère Suisse (FHS) en association



avec la Fondation de la haute horlogerie (FHH) publie sur son site la liste des partenaires médias qui diffusent gracieusement sa campagne contre la contrefaçon. Selon la FHS la production mondiale annuelle de fausses montres suisses est estimée à plus de 40 millions d'unités, tandis que « seulement » moins de 26 millions de montres suisses originales ont été exportées en 2007.

www.hautehorlogerie.org

> Rapport

L'économie de la production musicale

Ce rapport, très complet, édité par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) rend compte des difficultés de la production musicale en France dont le chiffre d'affaires a baissé de -53 % en six ans.

> Manifestation

Fifth Global Congress 1er - 3 décembre 2009

« Le 5^e Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage » se tiendra à Cancún (Mexique). L'édition 2009 de cet événement est organisée conjointement par INTERPOL et l'Institut Mexicain de la Propriété Industrielle (IMPI), en partenariat avec the World Customs Organization (WCO), the World Intellectual Property Organization (WIPO), the International Chamber of Commerce (ICC), the International Trademark Association (INTA) and the International Security Management Association (ISMA).

> Algérie

Les concessionnaires auront le monopole des pièces de rechange

Un prochain décret devrait confier l'importation des pièces de rechange à des concessionnaires agréés. Le gouvernement algérien souhaite ainsi lutter contre la contrefaçon des pièces automobiles qui gangrènerait près de 50 % du marché.

> Italie

L'UNICRI crée un observatoire des technologies anti-contrefaçon

L'organisation de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI - Turin) a créé l'observatoire permanent des systèmes sur la lutte anti-contrefaçon (POAS) et a lancé un appel à candidatures clos le 31 octobre pour pré-qualifier des prestataires susceptibles de participer à la mise en place d'une base de données : la Worldwide Track and Trace Bank (WTTB).

> Suisse

L'Institut suisse de gemmologie authentifie ses certificats



L'Institut suisse de gemmologie SSEF est une institution indépendante, membre de la CIBJO (Commission Internationale de Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie). Ses prestations s'adressent aux négociants en pierres précieuses, maisons de ventes aux enchères, bijoutiers, comme aux particuliers qui souhaitent faire authentifier leurs pierres précieuses. Depuis le 1er juin 2009, le SSEF délivre

des certifications universellement reconnues authentifiées par des Codes à Bulles™ Prooftag. Ceux-ci sont facilement vérifiables à distance à l'occasion de chaque transaction. L'institut réalise aussi des tests et des analyses, effectués des travaux de recherche, entretient des contacts étroits avec d'autres laboratoires dans le monde entier, publie les résultats de ses études dans les revues spécialisées et délivre également en fonction des besoins des cours consacrés à la connaissance des pierres précieuses. www.ssef.ch

> États-Unis

Un château réputé californien retient la solution Prooftag

Depuis le mois de juillet 2009, le Château Montelena situé en Napa Valley (États-Unis) est le quatrième domaine californien à choisir la solution Prooftag pour sécuriser ses vins les plus prestigieux. La mise en œuvre des Scellés à Bulles™ a débuté sur les bouteilles de Montelena Estate Cabernet Sauvignon millésime 2007. Pour la circonstance, Prooftag a développé de nouveaux coloris qui s'intègrent

parfaitement à l'esthétique des bouteilles. Chaque scellé, positionné à cheval sur la capsule et la bouteille, assure l'authentification des flacons tout en garantissant l'intégrité du contenu. Ce domaine viticole, créé en 1882, est l'un des plus importants de Californie. Relancé par la famille Barrett en 1972, il est réputé pour son terroir exceptionnel, son Cabernet Sauvignon et ses Chardonnay. Château

> Cosmétiques

Dr Sebagh sécurise ses produits de soin de peau



Dans le cadre de son développement international, la société britannique de cosmétiques Dr Sebagh a souhaité mettre en œuvre une solution d'authentification pour assurer à ses clientes l'origine et la qualité de ses produits de soin pour la peau. Pour développer cette solution, Dr Sebagh a retenu la société Prooftag pour définir et réaliser un système de sécurité facilement accessible à toutes les clientes. Le Code à Bulles™ apposé sur tous les étuis des produits de soin de peau permet au consommateur, par un simple contrôle visuel, d'avoir la

preuve irréfutable de l'authenticité du produit. Au-delà de sa fonction de sécurité, le Scellé à Bulles™ permet à Dr Sebagh de créer un lien de communication directe avec ses clientes par l'intermédiaire du site de contrôle Prooftag. Chaque cliente, en comparant visuellement le Code à Bulles™ avec l'image enregistrée, peut profiter d'informations complémentaires sur la marque Dr Sebagh, les performances du produit et son mode d'utilisation.

Montelena est célèbre pour avoir obtenu la première place lors d'une dégustation à l'aveugle à Paris en 1976. En 2009, la fondation James Beard a décerné à la famille Barrett la distinction de « *Legends of wine* » qui récompense les professionnels les plus exigeants.



> Joaillerie

Akillis : des bijoux certifiés



© Prooftag

Akillis est une société Française de joaillerie fondée par Caroline Gaspard spécialisée dans la création de bijoux d'exceptions. Akillis souhaitait donner une preuve d'origine de ses bijoux et apporter à ses clients plus d'informations sur leur qualité et leur garantie. Pour répondre à ce besoin, Caroline Gaspard a choisi la Carte à Bulles™ Prooftag comme certificat d'authenticité sécurisé

pour accompagner chacune de ses créations. La Carte à Bulles™ permet au propriétaire du bijou de vérifier la validité de son certificat en ligne tout en accédant aux informations relatives à sa garantie. Chaque carte mentionne la quantité et la qualité des pierres serties ainsi que le poids en or. www.akillis.fr

> Sonorisation

Archean Technologies protège sa propriété

Archean Technologies est une jeune entreprise innovante spécialisée dans la sonorisation de sécurité des lieux publics et des sites à risques, ainsi que dans l'information sonore des voyageurs. Les produits Archean bénéficient d'une technologie de pointe brevetée qui lui confère un fort avantage compétitif. Afin de couvrir d'éventuels risques de contrefaçon,

mais également pour assurer la traçabilité des produits, la société a fait appel à Prooftag pour la mise en œuvre de scellés de haute sécurité. Les Scellés à Bulles™ assurent à Archean Technologies le suivi unitaire et authentifié des produits, en vue d'appliquer une garantie individuelle. www.archean.fr

> Horlogerie

Hautlence : bienvenue au club



© Hautlence

Hautlence, marque horlogère exclusive créée en 2004 compte aujourd'hui plus de 700 porteurs de ses garde-temps.

Pour fidéliser ses collectionneurs et afin d'assurer un suivi qualitatif, pour conforter le marché de seconde main et pour favoriser le contact au travers d'un owner's club, Hautlence a décidé d'utiliser les Cartes à Bulles™ Prooftag et leur processus de vérification d'authenticité permettant de créer un contact direct avec chaque propriétaire. La Carte à Bulles™ Prooftag, au départ carte d'authenticité et de propriété devient

ainsi la carte de membre du club privilégié des propriétaires de montres Hautlence.

www.hautlence.com

> France
Liste des tribunaux compétents

Le JO n°236 du 11 octobre 2009 publie deux décrets précisant la nouvelle carte judiciaire en matière de contentieux liés à la propriété intellectuelle, les décrets 2009-1204 et 2009-1205 avec entrée en vigueur le 1er novembre 2009. Ces textes viennent compléter les lois du 29 octobre 2007 et du 4 août 2008 qui avaient attribué des compétences exclusives aux tribunaux de grande instance (TGI) au détriment des tribunaux de commerce.

> France
Olivier Buquen, nouveau responsable de l'intelligence économique

Olivier Buquen (46 ans), directeur du développement du groupe Plastic Omnium, a été nommé, le 30 septembre 2009, au conseil des ministres, délégué interministériel à l'intelligence économique.

> France
Geowine : la traçabilité du vin des Producteurs Plaimont assurée fin 2010

Bénéficiant d'un budget de 3,12 millions d'euros, le projet Geowine est arrivé au stade des prototypes. Labellisé par le pôle de compétitivité



Agrimip Innovation, il vise à anticiper les futures directives européennes sur l'étiquetage des bouteilles de vin et à freiner la contrefaçon. Les Producteurs Plaimont, dans le Gers, et la société de Montauban Prooftag s'y sont notamment associés.



Parmigiani adopte le Code à Bulles™

Lors de l'achat, le client se voit remettre une carte de garantie, sur laquelle figure le numéro de série de sa montre et un code à bulles - **Prestigieux**.

Soucieux de protéger efficacement sa clientèle contre les contrefaçons, l'horloger Suisse de prestige Parmigiani a annoncé, le 22 septembre 2009 à Genève, l'introduction d'un nouveau système de certification de l'authenticité et de l'origine de ses garde-temps.

« Afin de lutter contre les faussaires, nous souhaitons renforcer la garantie apportée à nos clients, mais avec un système simple qui ne nécessite aucun équipement électronique particulier. C'est pourquoi nous avons retenu la solution des Codes à Bulles™ proposée par Prooftag dont l'avantage est qu'elle permet une authentification rapide et visible à l'œil nu, sans lecteur spécial, ni clé USB. Le client doit simplement se connecter à Internet (depuis un PC ou un téléphone mobile), saisir son code et comparer la configuration des bulles visible à l'écran avec celle qui figure sur le scellé apposé sur la carte de garantie, » explique Pierre-Yves Grether, responsable du développement des produits.

Parmigiani fabrique environ 5 000 montres de prestige par an dont plus de la moitié sont vendues à plus de 100 000 francs suisses (66 000 euros). Il est donc normal que l'origine de produits de cette qualité soit absolument certifiée. Lors de l'achat, le client se voit remettre une carte de garantie, du format d'une



carte de crédit, sur laquelle est inscrit le numéro de série de sa montre où est inséré le Code à Bulles™ Prooftag, aléatoire, unique et non-reproductible.

> Un outil de fidélisation

« Un autre avantage du système est qu'il nous permet de créer un lien avec les clients qui le souhaitent, et dont parfois les revendeurs perdent la trace. Avec son authentifiant le client peut non seulement accéder aux informations spécifiques de sa montre mais aussi profiter de l'univers très confidentiel de la marque. Le système est donc aussi un outil de fidélisation qui permet de renforcer et personnaliser la relation client, » poursuit Pierre-Yves Grether.

À l'occasion de cette présentation, Jean-Marc Jacot, directeur général de l'entreprise, a aussi évoqué la possibilité d'étendre cette protection aux montres d'occasion. Le projet vise à endiguer les ventes de fausses montres, qui prolifèrent notamment sur les sites internet de ventes aux enchères.

Rappelons que selon la Fédération horlogère suisse, en 2008, la production annuelle de fausses montres dans le monde était estimée à 40 millions d'unités, alors que les exportations de la Suisse n'étaient que de 26 millions de vraies montres. <

PhC

www.parmigiani.ch

Bulletin d'abonnement

contrefaçon
PREVENTION - STRATEGIES - RESULTATS
riposte

> FILACTU
28, bd Voltaire
75011 PARIS
Tél. : 06 80 83 25 17
abonnement@filactu.com
www.contrefacon-riposte.com

ABONNEZ-VOUS !

Je m'abonne à la lettre mensuelle Contrefaçon Riposte (10 n°/an)

- pour 10 numéros au prix de : 500 € HT, soit 598 € TTC (TVA 19,6 %)
 pour 20 numéros au prix de : 900 € HT, soit 1076,40 € TTC (TVA 19,6 %)

(numéros au format Pdf, livrés par mail)

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Merci de joindre votre règlement à l'ordre de Filactu.

Une facture vous sera adressée.

> En pratique

L'authentification des grands crus : un atout marketing

La société Prooftag de Montauban accélère son développement sur le marché prometteur de la traçabilité sécurisée des vins et spiritueux.

- Présentation.

Cinq ans après sa création, Prooftag a su développer, à partir de son procédé original d'authentification à base de Codes à Bulles™ uniques et infalsifiables, une gamme complète d'outils et de services dédiés à la lutte contre la contrefaçon et les marchés parallèles. La technologie Prooftag s'intègre désormais facilement aux processus de production (MES - *Manufacturing Executing System*) et de gestion logistique et commerciale les plus sophistiqués (ERP - *Entreprise Resource Planning*) afin de développer des solutions de bout en bout.

Rappelons que, contrairement aux procédés d'authentification cachés — que les marques réservent à leurs inspecteurs et aux experts — le Code à Bulles™ est un système de sécurité visible qui, apposé sur le produit ou son emballage, permet aux consommateurs d'en contrôler directement l'authenticité.

L'intérêt du Code à Bulles™ est d'apporter une solution fiable par rapport aux marquages visibles traditionnels qui avaient l'inconvénient d'être rapidement copiés ou imités. Chaque code — lié à la position aléatoire des bulles — étant unique, il permet un contrôle unitaire formel et absolu d'authenticité grâce à une lecture optique associée à l'interrogation d'une base de données de références contenant toutes les signatures des produits.

Particulièrement adaptée à la protection des précieux liquides, Prooftag propose une solution de Scellé à Bulles™ qui permet non seulement d'assurer la traçabilité et l'authenticité mais aussi l'intégrité des flacons. Toute tentative d'ouverture porte une preuve d'effraction permettant de détecter le re-remplissage éventuel des bouteilles. Ce qui n'est pas rare, notamment en Chine, avec les grands crus.

> 50 % à l'export

Lancée initialement sur le marché du vin, la solution Prooftag commence à séduire d'autres secteurs d'activité dans le domaine du luxe comme les cosmétiques ou encore l'horlogerie et la joaillerie.

Prooftag (29 personnes) réalise aujourd'hui 50 % de son activité à l'export et compte parmi ses clients une trentaine de Châteaux et grands crus (60 % Bordeaux, 20 % Bourgogne, 10 % Vallée du Rhône, et 10 % Napa Valley-Californie) qui ont choisi de sécuriser leurs distributions sur les marchés sensibles que sont l'Asie, la Russie et les États-Unis. La sérialisation (immatriculation unitaire) permet une gestion individuelle automatisée des produits tout au long de la chaîne de distribution. 100 % des flux et des stocks sont ainsi contrôlés ce qui permet aussi d'identifier et d'analyser les causes de sortie de flux (casse, dégustation, échantillonnage...).

> La sérialisation finira par s'imposer

Selon Vincent Bobo, responsable commercial vins et spiritueux, « *la solution Prooftag ne pose aucun problème d'acceptabilité économique pour les Châteaux et Domaines.* »

Actuellement en France, la réglementation sur les vins et spiritueux impose uniquement une traçabilité par lot, mais il ne fait aucun doute, pour Vincent Bobo, que la sérialisation des bouteilles finira par s'imposer à l'exportation, tant le préjudice des réseaux parallèles, qui contaminent les réseaux de vente officiels, coûtent des fortunes aux producteurs. Prooftag met l'accent sur le fait que sa solution de preuve formelle d'authenticité est non seulement fondamentale pour la défense juridique des marques, mais qu'elle présente aussi une opportunité marketing séduisante. Celle-ci per-

met, en effet, lors du contrôle (lorsque le client consulte les données liées à son produit) d'élever le niveau de confiance des consommateurs mais aussi de développer une communication numérique originale. L'apport d'une information détaillée et évolutive sur les produits représente une source de fidélisation supplémentaire à ne pas négliger dans le contexte actuel.

Enfin, Prooftag est partenaire de la plate-forme pilote d'interopérabilité « EstCeAuthentique » que GS1 France a lancé à la fin de l'année 2009. <

PhC

> Clients Prooftag

28 Châteaux et Domaines : 4 millions de bouteilles

- **Bordeaux** : Château Canon La Gaffelière, La Mondotte, Château Léoville Barton, Château Latour.
- **Bourgogne** : Domaine des Comtes Lafon, Domaine Perrot Minot, Domaine Ponsot, Georges Roumier.
- **Vallée du Rhône** : Paul Jaboulet Ainé, Domaine Marcoux, Domaine Niéro.
- **Californie** : Blankiet Estate, Hartwell Estate, Morlet Estate, Château Montelena.
- **Spiritueux** : Cognac Jean Dussoux.

www.prooftag.com

L'étonnante contrefaçon d'un grand Bourgogne

La contrefaçon des grands crus français ne concerne plus seulement les Bordeaux, elle touche aussi désormais la Bourgogne. Un phénomène marginal mais néanmoins inquiétant - **Réaction.**

« Près d'une dizaine de producteurs prestigieux de Bourgogne seraient concernés », estime Laurent Ponsot, héritier du Domaine Ponsot, qui après avoir fait l'amère expérience de la falsification de ses bouteilles est l'un des premiers domaines de Bourgogne à se lancer dans une croisade implacable contre les faussaires.

Acquis en 1872, le Domaine Ponsot produit 15 appellations prestigieuses, dont 7 grands crus de Côte de Nuits. Sa production annuelle d'environ 50 000 bouteilles est exclusivement commercialisée auprès de magasins spécialisés et de grands restaurants en France et à des importateurs dans 40 pays. Laurent Ponsot voyage donc beaucoup.

> Découverte amusée

Au début des années quatre-vingt-dix, il découvre à Kuala Lumpur dans un magasin une bouteille de Clos de la Roche 1985 qui était visiblement fausse pour un prix, à l'époque, d'environ 10 000 francs. Au début, comme beaucoup d'industriels, il est plutôt flatté de cette reconnaissance sachant que seuls les produits prestigieux sont copiés. « Ces escroqueries sont destinées à tromper une clientèle riche et qui découvre le vin. Les prix boutiques d'un grand Bourgogne vont de 120 à 500 euros la bouteille pour un vin récent et peuvent atteindre les 1 800 euros pour un grand cru 2005. Mais progressivement, j'ai constaté que le phénomène s'amplifiait en découvrant de plus en plus de fausses bouteilles en Asie mais aussi en Grande Bretagne et aux États-Unis », explique Laurent Ponsot.

Plus récemment, lors d'une vente aux enchères de vins, organisée le 25 avril 2008 à New York, par Acker Merral & Condit, il constate que sur les 107 bouteilles du Domaine Ponsot des années vingt aux années soixante-dix mises en vente, 106 sont probablement des fausses. La valeur totale était estimée entre 700 000 à 1,3 million de dollars ! Le lot comprenait notamment une bouteille de Clos St Denis



Laurent Ponsot

de 1945, alors que la production de ce grand cru n'avait commencé qu'en 1982.

> Réseaux occultes

Il parvient *in extremis* à faire retirer de la vente ces vins, dont le vendeur, Rudy Kurniawan, est un jeune collectionneur de Los Angeles d'origine indonésienne. Laurent Ponsot va alors mener une enquête d'un an et demi qui le mènera d'abord en Indonésie puis à Singapour, en Malaisie et à Hong Kong. Mais ces pistes se révéleront toutes sans issue. Finalement, fort de sa connaissance du milieu et de ses relations, il parviendra à obtenir des informations qui le conduiront au Royaume-Uni, en Suède, en Allemagne, en Italie et même en Bourgogne...

Avec les renseignements obtenus, Laurent Ponsot, qui est aussi en contact avec le FBI, se réserve le droit d'engager une action judiciaire. Mais le coût de la procédure, de l'ordre de 400 000 dollars aux États-Unis, mérite réflexion.

> Des étiquettes comme des billets de banque

En attendant, Laurent Ponsot a décidé de défendre bec et ongle l'authenticité de ses vins et la réputation de son Domaine en renforçant la traçabilité et la sécurité des bouteilles.

Dès cette année, l'ensemble des Premiers Crus et Grands Crus du millésime 2007 seront protégés par le système Prooftag ainsi que les millésimes précédents

qui sont encore stockés à la propriété. Passionné d'informatique et de nouvelles technologies — le domaine possède un site en ligne depuis 1989 — Laurent Ponsot a procédé à un investissement de 30 000 euros pour adapter son système de gestion. Ce qui représente, en ajoutant le coût des scellés personnalisés Prooftag et en tablant sur un amortissement sur cinq ans, un prix de revient de 32 centimes d'euros par bouteille. Laurent Ponsot entend bien tirer de cette protection visible un avantage marketing dont l'intérêt est de permettre au client de vérifier par lui-même l'authenticité de son achat sur Internet ou téléphone mobile, de s'assurer que personne n'a essayé d'ouvrir la bouteille précédemment et d'accéder à un complément d'informations sur les vins. Laurent Ponsot a déjà entamé la transformation de ses étiquettes en véritable billet de banques en y ajoutant des authentifiants cachés afin de faciliter les recours juridiques éventuels. Le verre de ses bouteilles sera aussi authentifié par VinCert. Enfin, Laurent Ponsot a inventé, en 1999, un témoin thermique colorimétrique qui permet de s'assurer que le vin n'a pas subi de choc thermique dégradant au cours de son transport ou de sa conservation. Un procédé original que Prooftag pourrait d'ailleurs prochainement intégrer à ses Scellés à Bulles™.

« Finalement, le coût global sera insignifiant par rapport au prix d'un Premier ou Grand Cru et le client final sera heureux de payer le flacon bien plus cher s'il a l'assurance d'être en présence d'un vin authentique et authentifié. Je pense qu'à terme, le surcoût avoisinera les 2 euros par flacon », estime Laurent Ponsot. Une démarche qui devrait dissuader définitivement les contrefacteurs et qui pourrait bien inspirer d'autres Domaines bourguignons. <

Philippe Collier

www.domaine-ponsot.com

> Etude de cas

Les Vignobles Comtes von Neipperg tracent et authentifient chaque bouteille

Depuis 2006, l'ensemble des chaînes d'embouteillage est équipé d'un dispositif de traçabilité unitaire et depuis 2007 d'une authentification Proofitag. - **Démarche proactive.**

Les produits de prestige, comme les grands crus bordelais, ont toujours attiré les faussaires. Mais si autrefois « les affaires » restaient exceptionnelles et peu médiatisées, aujourd'hui, avec la mondialisation des échanges, les cas prolifèrent et cette « mauvaise publicité » nuit à l'image et à la notoriété des grands vins français.

« De nouveaux faux sont apparus, constate Stephan von Neipperg, héritier des Vignobles Comtes von Neipperg, c'est particulièrement vrai en Chine, où l'on voit circuler de nombreuses fausses bouteilles à partir de flacons récupérés, voire même de simples étiquettes photocopiées. Ces faux sont si lamentables qu'ils ne devraient abuser la crédulité de personne... »

Par ailleurs, le boom financier des années 90 a conduit à la multiplication des ventes aux enchères de faux grands vins, en salles ou sur Internet, dont les lots et les prix trompent souvent des amateurs fortunés et novices, mais aussi parfois des collectionneurs avertis. Ces dernières années de nombreux cas ont pu être détectés sur des Bordeaux aussi réputés que les Mouton, Petrus ou Latour. Le problème est que ces ventes ont lieu partout dans le monde. Elles sont donc très difficiles à détecter pour les châteaux propriétaires. »

> Prendre des mesures de sauvegarde

« Cette situation, explique Stephan von Neipperg, a conduit au constat qu'il fallait prendre des mesures de sauvegarde pour défendre la qualité et préserver les consommateurs. » Mais force est de constater que faute d'avoir pu s'entendre sur une solution économique et collective au niveau de la profession, les premières tentatives visant à sécuriser les bouteilles émanent surtout d'initiatives individuelles prises par les grands Châteaux qui disposent de moyens importants. Car, même si la réglementation impose une traçabilité des lots, la sérialisa-



tion individuelle a un coût que beaucoup de petits exploitants ne peuvent assumer.

Mis à part quelques rares fausses bouteilles de Saint-Emilion La Mondotte (dont le prix consommateur unitaire sur les marchés actuels varie de 200 à 600 euros) détectées en Asie, les huit Vignobles Comtes von Neipperg ont été jusqu'à présent épargnés par les contrefacteurs. Il faut préciser que la Maison utilise des étiquettes spéciales particulièrement difficiles à reproduire, avec notamment un blason en relief.

> Traçabilité et authentification unitaires

Toujours est-il que, face aux menaces de fraude avec les conséquences négatives que l'on sait sur l'image et la réputation des Châteaux, Stephan von Neipperg a décidé, dès le millésime 2006, d'équiper l'ensemble de ses chaînes d'embouteillage d'un dispositif de traçabilité unitaire. Chaque étiquette est immatriculée à l'aide d'un code Datamatrix 2D. Cet identifiant permet aussi bien de suivre, en amont, l'origine

de la cuve d'assemblage, qu'en aval, la destination de la bouteille tout au long de la chaîne logistique.

« Par ailleurs, soucieux de renforcer la confiance de nos clients quant à la qualité de nos millésimes, j'ai souhaité compléter le marquage de traçabilité par un dispositif d'authentification simple et efficace. C'est ainsi qu'après une rapide étude comparative, nous avons décidé d'adopter, en 2007, la solution Proofitag. »

Les premiers Codes à Bulles™ ont été utilisés sur une partie de La Mondotte 2005 avant de s'étendre à l'ensemble de la production du millésime 2006 (La Mondotte et Château Canon La Gaffelière). Chaque capsule de bouteille est dotée d'un Code à Bulles™ dont l'unicité et l'authenticité sont facilement vérifiables par le consommateur. Il s'agit d'une démarche proactive qui contribue à la reconnaissance et à la sécurité de nos produits, » conclut Stephan von Neipperg. <

PhC

www.neipperg.com

La Côte d'Ivoire garantit désormais l'authentification de ses diplômes professionnels

Interview de M. Moussa Dosso, ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la République de Côte d'Ivoire. - **Réaction.**

Contrefaçon Riposte : Pourquoi avoir décidé de mettre en place un système d'authentification des diplômes professionnels ? La prolifération des faux diplômes était-elle si inquiétante ?

Moussa Dosso : Dès ma prise de fonction, en 2007, j'ai constaté une situation dégradée au sein du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) : notre formation professionnelle souffrait d'un manque de reconnaissance et d'une perte de crédibilité du fait de la non-délivrance de diplômes fiables, ce qui a encouragé une production importante de faux titres de fin d'études.

Les premières victimes étaient les étudiants Ivoiriens qui éprouvaient des difficultés pour justifier de leur qualification technique. Ainsi, le ministère était régulièrement submergé par des demandes visant à prouver l'identité des titulaires. Ces demandes provenaient soit d'entreprises, souhaitant vérifier la qualification des personnes à recruter, soit de pays comme les États-Unis, le Canada ou l'Europe où nos jeunes diplômés veulent poursuivre leurs études.

Il faut admettre que le METFP était en partie responsable de cette confusion du fait que, depuis 1992, le ministère ne délivrait qu'une simple attestation de réussite aux étudiants admis. Ce document administratif était facile à contrefaire. Il était donc urgent de stopper la fraude en rétablissant une gestion rigoureuse des émissions de diplômes signés par le ministre et homologués par l'État.

Contrefaçon Riposte : Comment avez-vous procédé ?

Moussa Dosso : J'ai confié à la Direction des Examens et Concours (DEXC) la mission de trouver une solution infalsifiable qui rétablisse la crédibilité de nos diplômes et revalorise notre enseignement. Après une rapide consultation restreinte, c'est finalement la solution proposée par la société Prooftag, en partenariat avec EB Concept, son intégrateur local, qui a été retenue. Il faut dire que cette solution était déjà utilisée avec satisfaction, depuis deux ans, par une école d'ingénieurs française, l'INSA de Toulouse. C'est ainsi que les 5 000 diplômes professionnels de l'année 2008, délivrés par le METFP, ont été dotés d'un Scellé à Bulles™ unique et infalsifiable qui permet :

- d'authentifier les documents émis par l'État de Côte d'Ivoire ;



© METFP

M. Moussa Dosso

- de vérifier l'intégrité des informations du document papier comparativement au document numérique stocké dans le système ;
- de rejeter les documents inexistantes ou non-conformes ;
- de vérifier partout dans le monde l'authenticité du document original ou de sa photocopie via un site Internet.

La sécurité est totale car la base de données est gérée par Prooftag depuis la France. Nous nous attaquons maintenant à l'impression, à la sécurisation et à la distribution des 100 000 diplômes qui, depuis 17 ans, sont en souffrance et non délivrés. Je pense, que d'ici à l'année prochaine, nous aurons rattrapé le retard.

Contrefaçon Riposte : Ce dispositif sera-t-il étendu à l'ensemble des diplômes délivrés par l'État Ivoirien ?

Moussa Dosso : Compte tenu de cette heureuse expérience, j'ai pris contact avec mes homologues des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique et de la Justice pour étudier la généralisation de cette protection à l'ensemble des diplômes délivrés par l'État. La décision leur appartient mais j'ai de bons espoirs qu'ils adoptent la même démarche. La crédibilité et la reconnaissance des diplômes sont essentielles si l'on veut développer une économie de la connaissance fiable et prospère. <

Propos recueillis par Philippe Collier

« Face à la contrefaçon, il était urgent de stopper la fraude en rétablissant une gestion rigoureuse des émissions de diplômes signés par le Ministre et homologués par l'État. »

> En pratique

La mairie de Cotonou sécurise l'ensemble des actes et titres immobiliers

La première collectivité territoriale du Bénin rompt avec l'amateurisme en s'engageant dans la sécurisation formelle des enregistrements - **À suivre.**

« C'est la première fois qu'une municipalité africaine décide de sécuriser l'ensemble des actes et titres de propriété immobilière relevant de sa compétence territoriale », explique Jacques Philippe Gouthon, expert judiciaire, spécialiste de la vérification de l'authenticité des documents et administrateur de l'Office Béninois d'Authentification et Anti-Contrefaçon (OBAC) qui a supervisé, avec l'appui technique de Prooftag, la mise en place de cette application originale pour le compte de la mairie de Cotonou, la plus grande ville et la capitale économique du Bénin. L'urbanisation galopante, la surpopulation et la rareté des terrains ont conduit ces dernières années au développement de nombreux contentieux. Au point qu'il était fréquent que plusieurs propriétaires revendiquent les mêmes droits. Une situation due, en partie, à une mauvaise gestion de l'administration locale qui pouvait édicter plusieurs titres pour une même adresse mais aussi au développement d'une fraude organisée. Ainsi, pour la seule ville de Cotonou (1 million d'habitants), il y aurait au moins 25 000 faux documents en circulation et environ 1,8 million pour l'ensemble de l'agglomération.

> Eradiquer la fraude

Le président maire Nicéphore Soglo a donc décidé d'adopter une gestion plus rationnelle en dotant tous les documents domaniaux d'un Code à Bulles™ infalsifiable. Depuis le 17 août 2009, le système permet de garantir l'origine et la traçabilité de tous les documents cadastraux émis en éradiquant les possibilités de fraude. Toutes les transactions sont immatriculées et enregistrées dans une base de données unique sécurisée. Une formation spécifique au nouveau logiciel a été délivrée aux 20 employés de la mairie. Chaque participant s'est



SE. Nicéphore D. Soglo, président maire de Cotonou (à gauche) et M. Jacques Philippe Gouthon, expert judiciaire, administrateur de OBAC

même vu remettre une attestation de formation sécurisée par un Code à Bulles™.

Les conditions sont ainsi réunies pour offrir aux citoyens de Cotonou un service de qualité pour les permis d'habiter, constatations de droits fonciers, certificats de mutation, attestations de reclassement, certificats d'appartenance, attestations de non-litige. En moyenne ce sont 35 à 50 scellés Prooftag qui sont utilisés chaque jour. Le système est aussi accessible aux banques et aux notaires qui, dans le cadre d'une délivrance de prêt ou d'une demande de nantissement, peuvent vérifier en ligne les inscriptions aux hypothèques et au registre des gages. Fort de cette référence prestigieuse, le cabinet OBAC et Prooftag ont de bons espoirs de convaincre d'autres municipalités béninoises ainsi que plusieurs administrations centrales d'adopter le même système. <

Typologie des contentieux fonciers

- Litiges liés à l'appropriation primitive du sol.
 - Litiges liés à la succession.
 - Litiges résultant du caractère oral des contrats.
 - Litiges résultant de la vente des parcelles.
 - Litiges liés à la mitoyenneté.
 - Litiges liés aux opérations de lotissement, les plus significatifs étant :
 - Le coefficient de réduction.
 - Le transfert abusif de propriétés.
 - La création de propriétaires fictifs.
 - L'attribution de parcelles par acte préfectoral ou municipal.
- En outre, ces contentieux ont trois types de causes :
- Des causes sociales.
 - Des causes administratives.
 - Des causes juridiques.

www.obac.bj

PhC



HP et Prooftag sécurisent le marché de l'art des photos numériques

Des œuvres numériques garanties plus de 200 ans. - **Confiance.**

« Tous les acteurs du marché de l'art ont intérêt à contrôler rigoureusement le nombre des exemplaires en circulation et d'en certifier l'originalité. »

Hewlett Packard, le leader mondial de l'impression numérique (40 % du marché en 2008) et Prooftag, l'inventeur des Codes à Bulles™, ont annoncé le 23 octobre 2009 à New York, le lancement d'un service original d'authentification spécialement destiné aux acteurs du marché de la photo et des arts numériques.

Acteur reconnu de ce domaine, la division Solutions Arts Graphiques de Hewlett Packard produit quatre imprimantes Designjet grands formats permettant des impressions de haute résolution et de grandes qualités de 24, 44 et 60 pouces. De plus, les supports, les encres et les pigments utilisés par HP se caractérisent par une très longue longévité particulièrement adaptée au marché de l'imagerie d'art.

Néanmoins cette facilité technique de reproduction est à double tranchant pour les artistes photographes, les galeries d'art et les collectionneurs. Car si la valeur d'un tirage d'art varie selon l'artiste, le sujet, le format, elle augmente toujours avec l'ancienneté. C'est-à-dire sa capacité à résister au temps, sa longévité. En revanche, cette valeur décroît si le nombre des tirages réalisés est important. C'est pourquoi tous les acteurs du marché de l'art ont intérêt à contrôler rigoureusement le nombre des exemplaires en circulation et d'en certifier l'originalité.

> Au service des artistes

La société Prooftag, dont le service art-tag.com utilise déjà les Codes à Bulles™ pour la protection des œuvres uniques (antiquités, tableaux, sculptures), a donc été retenue par HP pour développer une solution spécialement conçue pour répondre aux attentes de ce marché spécifique.

Le système, baptisé ARTtrust Online, sera exclusivement réservé aux membres de la communauté des professionnels de l'art. Ces membres (artistes, laboratoires de tirage (*print maker*) et galeries d'art) seront dûment identifiés et immatriculés par une carte comportant un Code à Bulles™ unique. Cette carte commercialisée 60 euros une fois pour toutes, donnera un accès privilégié à la base de données de référencement des œuvres.

Par ailleurs ARTtrust commercialisera, pour la somme modique de 12 euros, un kit spécifique destiné à protéger chaque œuvre. Celui-ci se compose d'un jeu

de trois Scellés à Bulles™ uniques et infalsifiables. Le premier sera apposé sur le tirage, le second sur le certificat d'authentification délivré à l'acheteur et le troisième sera conservé par l'artiste ou ses ayants droits. Par ailleurs, afin de renforcer la sécurité du dispositif, les *print maker* devront déclarer le numéro de série de l'imprimante ayant servi au tirage. L'ensemble des données sera conservé sur les serveurs de Prooftag. Les acquéreurs et les professionnels du réseau pourront ainsi, via Internet, vérifier à tout instant l'origine et l'authenticité des œuvres numériques.

Enfin, ultime sécurité, seuls les artistes pourront activer les Codes à Bulles™. Cette fonction n'est pas anodine car elle permettra d'effectuer en toute sécurité des tirages à distance. Par exemple, un artiste européen pourra autoriser une galerie new-yorkaise à tirer des épreuves pour une exposition tout en gardant le contrôle sur ses œuvres.

Bien entendu, la fiabilité globale du système, quant au nombre de tirages effectivement déclarés, repose uniquement sur l'honnêteté des artistes.

Mais, comme ce milieu est relativement restreint, les promoteurs du système pensent que la menace de l'exclusion de l'artiste sera suffisante pour dissuader toute tentative de fraude.

> Une longévité garantie

Par ailleurs, la longévité des œuvres, aujourd'hui estimée à plus de 200 ans, sera certifiée par un tiers de confiance, en l'occurrence le laboratoire Wilhelm Imaging Research (WIR). Cette institution indépendante a en effet réalisé toute une série de tests qui permettent de certifier la durabilité d'une œuvre en fonction des pigments et de la qualité du média utilisés. WIR garantira aussi que la résistance des Scellés à Bulles™ au vieillissement aux UV et à l'abrasion est supérieure à celle des œuvres.

Hewlett Packard, dont les solutions d'impression professionnelles concernent de multiples secteurs (architecture, imprimerie, éditions de livres, photos, etc.) et de multiples médias, voit dans ce marché un pilote susceptible de trouver de nombreuses autres déclinaisons <

Philippe Collier

www.arttrustonline.com



Directeur de la publication - rédacteur en chef :
Philippe Collier
Courriel : collier@filactu.com
Tél. : +33 (0)6 80 83 25 17
Conception graphique :
Valérie Eudier
Société éditrice : Filactu
SARL au capital
de 7 500 euros
28, boulevard Voltaire
75011 Paris
RCS : Paris B 482 815 917
Commission paritaire : en cours
ISSN : 1777-1900
Impression : @print

www.contrefaçon-riposte.com

© Filactu, reproduction et rediffusion interdites